

TEMPERATURE

Du 15 octobre 1900.

Table with 2 columns: Direction and Temperature. Rows include: du matin, midi, P. M., N. M.

GALANTERIE

ASSASSINATS

Paris, 7 octobre.

La terreur est rentrée dans le monde galant depuis quelques heures.

La malheureuse femme, si horriblement tuée en plein jour dans l'appartement qu'elle habitait rue Fontaine, a communiqué à ses pareilles l'épouvante et la hauteur de l'assassinat.

A vrai dire, elles devraient être quelque peu blasées sur ces "chouinades" ?

Il ne s'en est pas produit moins de cinq depuis un an.

L'origine et la cause de la catastrophe, les circonstances locales qui l'ont accompagnée ou précédée, les suites qu'elle a eues sont presque partout identiques.

Dans la plupart des cas, le coupable échappe aux investigations de la Sûreté, fût-elle dirigée par un professionnel aussi sagace et aussi expert que M. Geron ou M. Cochefert.

Les annales de ces quarante-cinq dernières années sont pleines de ces "Crimes impunis", dont M. Macé a jadis retracé le saisissant tableau.

Qu'est devenu le meurtrier de Mme Hache, qui avait eu une grande réputation de beauté et dont le nez avait été arraché et les doigts des deux mains hachés ?

Pas davantage, on n'a découvert le compagnon anonyme qui fracassa la tête de la malheureuse Berthe Damas, qui logeait en garni rue Saint-Dominique et dont les lèvres violettes avaient

eu un succès de curiosité ?

Une autre fois c'est Rosalie Lallemand frappée de dix-neuf coups de couteau par un individu qui ne put jamais être retrouvé, malgré le zèle concourant de M. Lerouge et de M. Claude.

Ce n'est pas seulement la pauvre créature inscrite au grand livre de la police que menace la cupidité ou la fureur des Don Juan de bas étage ; c'est aussi la marchande à la toilette ou elle fréquente : témoin cette septuagénaire de la rue Blondel, Jeanne Pelissier à qui un tout jeune homme coupa la gorge. Le rasoir anglais dont il s'était servi fut ramassé sur le sol mais lui demeura inconnu.

Paris détient le record des assassinats de femmes légères.

Il est rare que la passion bestiale en soit le mobile.

Presque toujours, c'est le vol. Se cachant sous l'anonyme ou s'affublant d'un nom d'emprunt on d'un sobriquet, l'homme, rencontré sur un trottoir ou dans un cabaret louche, a soin de ne laisser aucune trace qui puisse le trahir.

On a fait même cette observation que, le plus souvent, il n'avait pas eu besoin de se mettre en frais d'investigation personnelle pour connaître les ressources de la triste créature que le hasard avait jetée sur sa route.

Jeunes ou âgées, elles ont la vanité expansive. Elles ne peuvent se retenir de conter à leur visiteur de passage les secrets de leur ignominieuse existence. Elles se parent de leurs bijoux, elles se vantent naïvement de leurs économies ; il leur semble associer ainsi leur facile conquête au mystère de leur intimité.

C'est leur bavardage iudicieux qui suggère aux malheureux la pensée de la dénonciation.

Les exemples sont nombreux de celles que les confidences ont perdues.

Il faut citer parmi elles certaines étoiles du monde de la galanterie : Régine du Montille et Marie Agnès. On peut dire qu'elles s'étaient chargées d'allumer les convoitises des deux bandits, le Levantin Pranzini et l'Espagnol Prado, qui les guettaient.

Une autre remarque justement faite par les criminalistes, c'est combien les rastaquouères excellent à s'insinuer dans la compagnie des courtisanes de marque qu'ils recherchent aux Champs-Élysées, au Bois de Boulogne ou dans les cabarets à la mode.

On cite l'Allemand Balthazar Grim, qui avait la spécialité d'égorgier les "vieilles gardes" sans les faire crier et qui repassait ensuite la frontière. Arrêté une nuit, il se pendit à l'aube dans sa prison.

Le type le plus extraordinaire de ces tueuses de femmes que la cour d'assises ait vu, et qui tomba sous le couteau d'Heudred, fut le solétraire Philip.

En douze minutes, il égorgait la femme qu'il avait rencontrée, se lavait les mains, s'emparait de l'argent, des bijoux et disparaissait.

En moins de trois années, il expédia de la sorte cinq de ces "amuseuses" comme il les appelait.

Un jour, il s'oublia à soulever un des petits rideaux de fenêtre de sa dernière victime et il le marqua d'une tache de sang qui le dénonça.

Mais pour un Grim, un Philip, un Prado, qui expient leur crime, combien furent insaisissables !

On n'est probablement pas découvert Pranzini s'il n'était allé à Marseille faire des libéralités fastueuses avec les bijoux qu'il avait arrachés à Régine de Montille.

La plus fantastique de ces aventures fut celle de Maria Junin qui, le 7 juillet 1883, fut étranglée dans son logement, rue Condorcet. C'était une ancienne domestique, blonde, élégante, qui venait d'atteindre sa vingt-troisième année. Elle se flattait de ses succès d'un cocher de grande maison "cousin d'or".

Quand on força la porte de sa chambre on constata que sa mort remontait à quatre jours. Elle avait eu le front et le crâne troués à l'aide d'un coup de poing à dents.

Toutes les enquêtes ouvertes pour découvrir l'assassin n'aboutirent pas.

Quinze ans après, en 1898, au lendemain de l'assassinat de Marie Bigot, un individu était arrêté. Pressé de questions par M. Cochefert, il protestait de son innocence, mais par contre il avouait avoir assassiné Maria Joia.

Il n'avait plus rien à craindre : la prescription lui était acquise. A l'époque où se perpétrait ce crime, R... l'assassin, était agent de la Sûreté !

Les plus récentes assassinats de femmes galantes ont provoqué des instructions judiciaires aussi longues que minutieuses.

Le résultat de tant d'efforts a été négatif.

On n'a pas pu découvrir les meurtriers de Marie Gagnol, rue de Provence; de Berthe Lamier, rue Saint-Lazare; de Marguerite Dubois, rue Taibout; d'Eugénie Grancher, rue Clapeyron. Il y en a d'autres, que l'oubli et qui ont précédé l'Augustine Durand la quadragénaire facile et théâtrale, mutilée dernièrement rue Fontaine.

Ces leçons terribles ne répètent pas plus la licence effrénée des mœurs que l'audace des "spécialistes" du poignard, du couteau, du maillet et du revolver.

Mais elles permettent de mesurer la profonde gangrène qui dévore certaines couches sociales où régnent le mépris de tous les principes, la pire immoralité et l'insouciance scélérate et féroce !

ECHO DE PARIS.

L'Académie française vient de décider qu'elle examinerait les propositions soumises au conseil supérieur de l'instruction publique concernant la réforme de l'orthographe.

Elle a nommé en conséquence une commission qui n'est autre que celle du dictionnaire avec l'adjonction de trois membres nouveaux.

La commission du dictionnaire est ainsi composée : Gaston Boissier, Brunetière, Coppée, MM. Gréard, Mézières, Gaston Paris. Les membres qui lui sont adjoints sont MM. Henry Houssaye, Hervieu et Hanotaux. Ce dernier sera probablement rapporteur.

Deux contrats se manifestent déjà au sein de la commission, dont la première séance a eu lieu dernièrement. M. Gréard et M. Gaston Paris préconisent pour certaines innovations, qu'ils ont du reste défendues au conseil supérieur de l'instruction publique. Au contraire, MM. Boissier, Brunetière et Coppée estiment le statu quo préférable. Il est vraisemblable que M. Henry Houssaye et M. Hanotaux seront de leur avis, tandis que M. Hervieu inclinera dans le même sens que MM. Gréard et Gaston Paris.

TROUSSEAU ROYAL.

Voici qui ne peut manquer d'intéresser nos lectrices.

On écrit de Munich que l'on vient d'exposer, dans les salons du château de Possenhofen, les robes et toilettes de la princesse Elisabeth, qui vient d'épouser le prince Albert, le futur roi des Belges.

La robe de la mariée est, naturellement, la pièce capitale de l'exposition ; elle est faite de satin duchesse blanc, légèrement décolleté, bordée de dentelle de Bruxelles et ornée de fleurs de myrthe vivantes, tant à la taille qu'à la jupe, qui se termine par une traîne de cour, bordée de fleurs de myrthe.

La robe que portait la princesse le jour de son entrée à Bruxelles n'était pas moins riche ; elle était de satin blanc, brodée de girlandes de roses. La jupe était bordée d'un maguelieu riche ; la taille, forme boléro, était profondément festonnée ; le gilet était blanc ; la ceinture était en velours jaune.

Il serait difficile, on le comprend, de faire ici la description de toutes les toilettes qui, au nombre d'une cinquantaine, composent l'exposition du château de Possenhofen. Nous nous contenterons d'ajouter qu'elles ont toutes été faites selon les commandes et les indications personnelles de la princesse Elisabeth, et qu'elles brillent moins encore par leur richesse que par l'originalité de leur goût et la distinction de leurs formes.

Les deux jeunes gens s'aimaient toujours. Ils souffrirent cruellement de ne plus pouvoir se le dire...

Fallait-il donc renoncer au bonheur de leur vie ?

Une fois encore, ils essayèrent de ranimer leur rêve qui s'éteignait lentement.

Gérard parla de nouveau, avec une ardente éloquence, de son amour à son père. Ce fut en vain.

— Si tu t'obstines à contracter une alliance avec les Liebensteins, lui fut-il répondu, tout sera fini entre ta famille et toi. Et comme, d'autre part, tu ne pourrais épouser Marie contre le gré de ses parents, renoncer à ton projet insensé est pour toi, la seule détermination sage... Tu es à la veille d'être officier. Va faire un stage en Algérie, aux colonies, loin de France... Tu oublieras ce caprice d'enfant que tu prends pour une passion tragique. Tu reviendras guéri, et alors je te trouverai l'épouse qui saura te rendre heureux...

Marie, de son côté, fut inutilement tentée de convertir ses parents. Ils étaient restés inflexibles.

— Tu ne porteras pas ce nom détesté de Neubourg ! déclara presque violemment M. Liebenstein. Jamais, entends-tu !... Tu m'en consentiras pas plus que moi-même. Elle est malade et d'autant plus de droits à voir sa fille respecter une volonté dictée par la raison.

Mme Liebenstein souffrait, depuis longtemps, d'une affection cardiaque. Marie comprit qu'insister était amener chez sa mère une contrariété dont les effets pouvaient être graves pour sa santé, pour sa vie peut-être...

Elle plura beaucoup, mais dut se soumettre...

Au sortir de l'École spéciale militaire, Gérard, désespéré, avait demandé à être envoyé au Mexique, où le maréchal Basadre commandait le corps expéditionnaire français.

— Tu oublieras, lui avait dit son père.

Hélas ! son cœur se souvenait toujours. Plus que jamais, il était plein de l'adorée qu'il ne pourrait — il le sentait bien — chasser de son âme.

Gérard se conduisit vaillamment pendant la campagne de 1862. Il conquit à la pointe de l'épée son deuxième et son troisième galon, ainsi que la croix de la Légion d'honneur.

Mais que lui importaient ces succès, cette gloire naissante ! Il lui était interdit d'en faire hommage à celle qu'il aimait.

La jeune fille avait appris le départ de Gérard Neubourg. Son cœur en saigna d'avantage. Pendant de longues semaines, elle vécut tristement sans but, sans nouvelles de l'exilé. Ce silence, cet isolement, qui lui paraient éternels, achevèrent en elle la dépression morale qu'avait commencée son grand chagrin d'enfance.

Peu à peu, elle devint indifférente à tout, se mourait en quelque sorte dans le deuil de ses illusions de tendresse.

Le monde et ses fêtes bruyantes n'avaient plus d'attrait pour elle. Marie cherchait maintenant le repos, le calme, l'oubli qui mène à la consolation.

Elle en vint à croire que ce repos, ce calme, Dieu seul pouvait lui donner dans qu'elle se sentait mieux que dans les années bleues où elle avait trouvé les accents d'une paix infinie.

La réorganisation de Saint-Cyr

Paris, 7 octobre.

Un officier général, qui a été longtemps mêlé à la vie des saint-cyriens et de leurs professeurs, nous expliquait hier la portée des réformes introduites par le général André dans notre première École militaire ; il les approuvait hautement.

— Ce n'est pas une révolution, ce n'est pas une persécution, nous disait-il, c'est une réorganisation très sage et depuis longtemps désirée par tous ceux qui veulent que notre brillant jeu de guerre soit aussi fort que discipliné.

— On a prétendu que les mesures concernant Saint-Cyr avaient pour résultat, sinon pour but, d'introduire la politique dans l'armée.

— C'est bien mal connaître notre nouveau ministre de la guerre, qui présente au contraire la politique de l'armée afin de maintenir au-dessus de toute discussion sa force morale et son unité.

— Mais les officiers soumis au gouvernement et aux lois de notre pays, et ils sont l'immense majorité, trouveront avec le général André qu'il y avait une réforme utile et urgente à faire.

— Jusqu'à présent, et depuis trop longtemps, on avait laissé introduire, en effet, dans quelques rares régiments et en particulier dans l'école de Saint-Cyr, un certain esprit de froide.

— On ne s'est certes jamais préoccupé, et on ne se préoccupera jamais des opinions politiques et religieuses du personnel appelé à former nos futurs officiers, mais il faut cependant reconnaître que, par un singulier hasard, il ne s'est jamais rencontré dans ce personnel un officier républicain.

Il était de bon ton de témoigner des sentiments antigouvernementaux ; on pouvait même se permettre sur paroles des manifestations ; on était classé comme ayant un "bon esprit" ; tandis que l'officier qui faisait deviner ou qui affirmait ses sentiments républicains était aussitôt noté comme "faisant de la politique", et comme ayant un "mauvais esprit".

— Pourquoi voulez-vous que la République tolère une situation qu'aucune monarchie ou qu'aucun empire n'aurait acceptée ?

— La vérité est que parmi les nouveaux instructeurs désignés pour l'école de Saint-Cyr, il n'y en a pas un seul qui ait jamais fait une manifestation politique quelconque : comme leurs prédécesseurs, ils appartiennent à l'élite de notre armée ; comme eux, ils ont le passé militaire le plus digne et le plus brillant, mais aucun d'eux ne s'est signalé par des opinions antigouvernementales. Là est la réforme.

— On a dit aussi que le général André avait, en changeant le personnel des officiers instructeurs, voulu profiter de Saint-Cyr pour les officiers sortis des maisons d'enseignement libre.

— Meux que toutes les discussions, quelques chiffres me serviront à démentir.

— Je connais 21 des officiers de Saint-Cyr que le ministre de la guerre vient de rendre à la vie de régiment. Sur ces 21, il y en a 14 qui sortent des établissements de l'État et 7 des établissements religieux.

— Parmi ceux qui les remplacent à Saint-Cyr, j'en connais 15. Sur ces 15, il y en a 11 qui sortent des établissements de l'État et 4 des établissements religieux.

État et 4 des établissements religieux.

— On objecte, c'est que le ministre juge les officiers sur leurs capacités et non sur leurs origines. Il ne s'est jamais préoccupé de leurs opinions ou de leur religion.

— J'ajoute que les officiers réintégré dans les corps de troupe ne peuvent pas trop se plaindre de la mesure ministérielle, car le général André a pris soin d'envoyer la plupart d'entre eux dans les régiments qui tiennent garnison à Paris ou qui vont, à partir de la fin d'octobre, tenir garnison à Paris.

— Leur exode est donc largement atténué par le choix du régiment ; et bien des officiers des départements ambitionneraient un tel exil !

— L'annoncier militaire est main tenu, rien n'est donc changé dans l'enseignement religieux de l'École.

— Les sœurs de charité sont, elles aussi, maintenues à l'infirmerie de l'École par un article 25 du nouveau décret : elles continueront à être, comme autrefois, les précieuses et dévouées auxiliaires du service de santé ; et, pour que les soins qu'elles donnent aux malades soient encore plus complets et plus constants, on supprime l'école congréganiste qu'elles tenaient dans le local même de l'infirmerie de Saint-Cyr, et qui faisait ainsi, depuis quelques années, concurrence à l'école commandante. Les bonnes sœurs, comprenant mieux que personne la nécessité de cette suppression, ont trouvé des plus rationnelles et des plus naturelles la mesure prise à leur sujet par le général André.

— Il n'y a donc pas de persécution, il y a réorganisation. Il faut avoir le courage de le dire au public. L'armée, qui travaille, éloignée des passions et du bruit le sait déjà.

— Mais les officiers soumis au gouvernement et aux lois de notre pays, et ils sont l'immense majorité, trouveront avec le général André qu'il y avait une réforme utile et urgente à faire.

— Jusqu'à présent, et depuis trop longtemps, on avait laissé introduire, en effet, dans quelques rares régiments et en particulier dans l'école de Saint-Cyr, un certain esprit de froide.

— On ne s'est certes jamais préoccupé, et on ne se préoccupera jamais des opinions politiques et religieuses du personnel appelé à former nos futurs officiers, mais il faut cependant reconnaître que, par un singulier hasard, il ne s'est jamais rencontré dans ce personnel un officier républicain.

Il était de bon ton de témoigner des sentiments antigouvernementaux ; on pouvait même se permettre sur paroles des manifestations ; on était classé comme ayant un "bon esprit" ; tandis que l'officier qui faisait deviner ou qui affirmait ses sentiments républicains était aussitôt noté comme "faisant de la politique", et comme ayant un "mauvais esprit".

— Pourquoi voulez-vous que la République tolère une situation qu'aucune monarchie ou qu'aucun empire n'aurait acceptée ?

— La vérité est que parmi les nouveaux instructeurs désignés pour l'école de Saint-Cyr, il n'y en a pas un seul qui ait jamais fait une manifestation politique quelconque : comme leurs prédécesseurs, ils appartiennent à l'élite de notre armée ; comme eux, ils ont le passé militaire le plus digne et le plus brillant, mais aucun d'eux ne s'est signalé par des opinions antigouvernementales. Là est la réforme.

— On a dit aussi que le général André avait, en changeant le personnel des officiers instructeurs, voulu profiter de Saint-Cyr pour les officiers sortis des maisons d'enseignement libre.

— Meux que toutes les discussions, quelques chiffres me serviront à démentir.

— Je connais 21 des officiers de Saint-Cyr que le ministre de la guerre vient de rendre à la vie de régiment. Sur ces 21, il y en a 14 qui sortent des établissements de l'État et 7 des établissements religieux.

— Parmi ceux qui les remplacent à Saint-Cyr, j'en connais 15. Sur ces 15, il y en a 11 qui sortent des établissements de l'État et 4 des établissements religieux.

— On objecte, c'est que le ministre juge les officiers sur leurs capacités et non sur leurs origines. Il ne s'est jamais préoccupé de leurs opinions ou de leur religion.

— J'ajoute que les officiers réintégré dans les corps de troupe ne peuvent pas trop se plaindre de la mesure ministérielle, car le général André a pris soin d'envoyer la plupart d'entre eux dans les régiments qui tiennent garnison à Paris ou qui vont, à partir de la fin d'octobre, tenir garnison à Paris.

— Leur exode est donc largement atténué par le choix du régiment ; et bien des officiers des départements ambitionneraient un tel exil !

— L'annoncier militaire est main tenu, rien n'est donc changé dans l'enseignement religieux de l'École.

— Les sœurs de charité sont, elles aussi, maintenues à l'infirmerie de l'École par un article 25 du nouveau décret : elles continueront à être, comme autrefois, les précieuses et dévouées auxiliaires du service de santé ; et, pour que les soins qu'elles donnent aux malades soient encore plus complets et plus constants, on supprime l'école congréganiste qu'elles tenaient dans le local même de l'infirmerie de Saint-Cyr, et qui faisait ainsi, depuis quelques années, concurrence à l'école commandante. Les bonnes sœurs, comprenant mieux que personne la nécessité de cette suppression, ont trouvé des plus rationnelles et des plus naturelles la mesure prise à leur sujet par le général André.

— Il n'y a donc pas de persécution, il y a réorganisation. Il faut avoir le courage de le dire au public. L'armée, qui travaille, éloignée des passions et du bruit le sait déjà.

— Mais les officiers soumis au gouvernement et aux lois de notre pays, et ils sont l'immense majorité, trouveront avec le général André qu'il y avait une réforme utile et urgente à faire.

— Jusqu'à présent, et depuis trop longtemps, on avait laissé introduire, en effet, dans quelques rares régiments et en particulier dans l'école de Saint-Cyr, un certain esprit de froide.

— On ne s'est certes jamais préoccupé, et on ne se préoccupera jamais des opinions politiques et religieuses du personnel appelé à former nos futurs officiers, mais il faut cependant reconnaître que, par un singulier hasard, il ne s'est jamais rencontré dans ce personnel un officier républicain.

Il était de bon ton de témoigner des sentiments antigouvernementaux ; on pouvait même se permettre sur paroles des manifestations ; on était classé comme ayant un "bon esprit" ; tandis que l'officier qui faisait deviner ou qui affirmait ses sentiments républicains était aussitôt noté comme "faisant de la politique", et comme ayant un "mauvais esprit".

— Pourquoi voulez-vous que la République tolère une situation qu'aucune monarchie ou qu'aucun empire n'aurait acceptée ?

— La vérité est que parmi les nouveaux instructeurs désignés pour l'école de Saint-Cyr, il n'y en a pas un seul qui ait jamais fait une manifestation politique quelconque : comme leurs prédécesseurs, ils appartiennent à l'élite de notre armée ; comme eux, ils ont le passé militaire le plus digne et le plus brillant, mais aucun d'eux ne s'est signalé par des opinions antigouvernementales. Là est la réforme.

— On a dit aussi que le général André avait, en changeant le personnel des officiers instructeurs, voulu profiter de Saint-Cyr pour les officiers sortis des maisons d'enseignement libre.

— Meux que toutes les discussions, quelques chiffres me serviront à démentir.

— Je connais 21 des officiers de Saint-Cyr que le ministre de la guerre vient de rendre à la vie de régiment. Sur ces 21, il y en a 14 qui sortent des établissements de l'État et 7 des établissements religieux.

— Parmi ceux qui les remplacent à Saint-Cyr, j'en connais 15. Sur ces 15, il y en a 11 qui sortent des établissements de l'État et 4 des établissements religieux.

— On objecte, c'est que le ministre juge les officiers sur leurs capacités et non sur leurs origines. Il ne s'est jamais préoccupé de leurs opinions ou de leur religion.

— J'ajoute que les officiers réintégré dans les corps de troupe ne peuvent pas trop se plaindre de la mesure ministérielle, car le général André a pris soin d'envoyer la plupart d'entre eux dans les régiments qui tiennent garnison à Paris ou qui vont, à partir de la fin d'octobre, tenir garnison à Paris.

— Leur exode est donc largement atténué par le choix du régiment ; et bien des officiers des départements ambitionneraient un tel exil !

bas ! Qui a pensé l'autre jour, au défilé, au drapeau qui se déroulait et à nos aïeux, et l'homme qui tint un jour Paris et la France dans sa main se sentit dans la nécropole verdoyante, non pour la déception cruelle et la meurtrière d'une chute politique inattendue, mais par désespoir sentimental ?...

Quels souvenirs ! Quelques visiteurs viennent encore de temps en temps visiter la tombe sur laquelle il n'y a aucune fleur mais seulement les couronnes des "patriotes du quatrième arrondissement", de M. Paulin Méry, Parti national.

AMUSEMENTS

GRAND OPERA HOUSE

"The Lost Paradise"

Il y a un fait bien certain, que personnel, tel ni ailleurs ne songe à contester, c'est que les dramaturges américains savent avec une rare habileté exploiter sur leur théâtre les événements de chaque jour dans l'ordre économique aussi bien que dans l'ordre politique. C'est ce que vient de faire M. H. de Mile dans son drame "The Lost Paradise", qui nous introduit dans le monde du travail, au milieu des grèves qui attristent en ce moment l'Union.

La pièce, très vive, très mouvementée a fait un grand effet sur la foule de spectateurs dimanche et hier soir. Il en sera de même toute la semaine, grâce surtout aux acteurs qui ont déployé un véritable talent dans leur interprétation, spécialement MM. Marcus Freeman et Leighton Leigh. N'oublions pas de citer Miss Lavinia Shannon et Miss Holly qui n'ont pas pu contribuer au succès de "Lost Paradise".

Le Tulane nous convie, cette semaine, à l'audition d'un drame bien émouvant. L'auteur, Wm. Gillette, est de nos auteurs les plus habiles, nous fait pénétrer avec Sherlock Holmes dans le sein de la police. Il y a bien là quelques grands qui méritent le pénitencier ; mais le reste des personnages de la pièce est composé d'honnêtes gens qui finissent par triompher, à la grande joie du public.

Le drame de ce soir, sans aucun doute, une des pièces les mieux chantées de la scène américaine, et elle est interprétée très habilement par la troupe du Tulane. M. Cuyler Hastings en particulier. M. G. Evans réussit à sauver l'odieuse personne de Moriarty.

THEATRE TULANE

"Sherlock Holmes"

Le Tulane nous convie, cette semaine, à l'audition d'un drame bien émouvant. L'auteur, Wm. Gillette, est de nos auteurs les plus habiles, nous fait pénétrer avec Sherlock Holmes dans le sein de la police. Il y a bien là quelques grands qui méritent le pénitencier ; mais le reste des personnages de la pièce est composé d'honnêtes gens qui finissent par triompher, à la grande joie du public.

Le drame de ce soir, sans aucun doute, une des pièces les mieux chantées de la scène américaine, et elle est interprétée très habilement par la troupe du Tulane. M. Cuyler Hastings en particulier. M. G. Evans réussit à sauver l'odieuse personne de Moriarty.

THEATRE CRESCENT

"Mistakes will Happen"

Le Crescent a eu le bon esprit cette semaine d'en revenir à ses anciennes et très heureuses habitudes qui consistent à faire rire le public et à entretenir chez lui la belle humeur durant toute une séance. La pièce, "Mistakes will Happen", mérite bien de porter son joyeux titre, car les "mistakes" y abondent et il y a là de quoi nous faire rire. On connaît la joyeuse humeur de M. Ch. Dickson. Il est désolé de nous faire pénétrer avec Sherlock Holmes dans le sein de la police. Il y a bien là quelques grands qui méritent le pénitencier ; mais le reste des personnages de la pièce est composé d'honnêtes gens qui finissent par triompher, à la grande joie du public.

Le drame de ce soir, sans aucun doute, une des pièces les mieux chantées de la scène américaine, et elle est interprétée très habilement par la troupe du Tulane. M. Cuyler Hastings en particulier. M. G. Evans réussit à sauver l'odieuse personne de Moriarty.

Le Crescent a eu le bon esprit cette semaine d'en revenir à ses anciennes et très heureuses habitudes qui consistent à faire rire le public et à entretenir chez lui la belle humeur durant toute une séance. La pièce, "Mistakes will Happen", mérite bien de porter son joyeux titre, car les "mistakes" y abondent et il y a là de quoi nous faire rire. On connaît la joyeuse humeur de M. Ch. Dickson. Il est désolé de nous faire pénétrer avec Sherlock Holmes dans le sein de la police. Il y a bien là quelques grands qui méritent le pénitencier ; mais le reste des personnages de la pièce est composé d'honnêtes gens qui finissent par triompher, à la grande joie du public.

Le drame de ce soir, sans aucun doute, une des pièces les mieux chantées de la scène américaine, et elle est interprétée très habilement par la troupe du Tulane. M. Cuyler Hastings en particulier. M. G. Evans réussit à sauver l'odieuse personne de Moriarty.

L'ESPRIT DES AUTRES

Entre amis. — Dr. l'esprit, lui ? Allons donc ! — Dame ! on lui en prête beaucoup.

— C'est bien pour cela qu'il n'en a pas ; est-ce qu'il rend jamais ce qu'on lui prête ?

— Le président au prévenu, pale voyou en état de vagabondage : — Où habitez-vous ?

— Le prévenu. — A la belle étoile.

Le président. — Je crois plutôt que c'est à la mauvaise.

— C'est bien pour cela qu'il n'en a pas ; est-ce qu'il rend jamais ce qu'on lui prête ?

— Le président au prévenu, pale voyou en état de vagabondage : — Où habitez-vous ?

— Le prévenu. — A la belle étoile.

Le président. — Je crois plutôt que c'est à la mauvaise.

— C'est bien pour cela qu'il n'en a pas ; est-ce qu'il rend jamais ce qu'on lui prête ?

— Le président au prévenu, pale voyou en état de vagabondage : — Où habitez-vous ?